Burundi/Référendum : La France recommande de ne pas se rendre dans le pays

@rib News, 10/05/2018 â€" Source France-Diplomatie Conseils aux Voyageurs Au Burundi, un référendum constitutionnel se tiendra le 17 mai 2018. Il est recommandé de ne pas se rendre dans le pays, durant la semaine du vote. Pendant la période de campagne électorale, il convient sur place de faire preuve d'une vigilance accrue dans les déplacements et de rester à l'écart de tout rassemblement.

Il est conseillé au voyageur : de reporter tout voyage qui ne serait pas indispensable ;d'éviter les manifestations, les événements politiques, les rassemblements ;d'éviter les rassemblements publics à grande échelle car ils peuvent devenir violents ;de faire preuve d'une vigilance constante dans les lieux publics ;de s'informer de la situation précise dans la région avant tout déplacement dans le pays ;de suivre les directives des autorités locales ;de consulter réguliÃ"rement les médias locaux et d'autres sources sur les menaces de sécurité possibles. Source : France-Diplomatie - MinistÃ"re de l'Europe et des Affaires étrangÃ"res.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

http://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 17 April, 2024, 13:33